

INDEPENDANCE & EXPANSION SICAV

Société d'Investissement à Capital Variable (SICAV)

**Rapport annuel incluant les états financiers audités
au 31/12/22**

R.C.S. Luxembourg B34355

INDEPENDANCE & EXPANSION SICAV

Table des Matières

Organisation et administration	3
Informations générales	4
Rapport du Conseil d'Administration	5
Rapport du Réviseur d'entreprises agréé	6
Etat combiné des actifs nets au 31/12/22	10
Etat combiné des opérations et des variations des actifs nets pour l'exercice clôturé au 31/12/22	11
Compartiments :	12
INDEPENDANCE & EXPANSION SICAV - FRANCE	12
INDEPENDANCE & EXPANSION SICAV - EUROPE	19
Notes aux états financiers	26
Informations supplémentaires non auditées	30

Aucune souscription ne peut être reçue sur la base des rapports financiers. Les souscriptions ne sont valables que si elles sont reçues sur la base du prospectus d'émission courant accompagné du dernier rapport annuel et, après sa parution, du dernier rapport semestriel.

INDEPENDANCE & EXPANSION SICAV

Organisation et administration

SOCIÉTÉ DE GESTION :

Indépendance et Expansion AM S.A.
5, Allée Scheffer
L-2520 Luxembourg
Grand-Duché de Luxembourg

CONSEIL JURIDIQUE :

Elvinger Hoss Prussen
2, Place Winston Churchill
L-1340 Luxembourg
Grand-Duché de Luxembourg

RÉVISEUR D'ENTREPRISES AGRÉÉ :

Ernst & Young S.A.
35 E, Avenue John F. Kennedy
L-1855 Luxembourg
Grand-Duché de Luxembourg

BANQUE DÉPOSITAIRE, TENEUR DE REGISTRE ET AGENT DE TRANSFERT :

CACEIS Bank, Luxembourg Branch
5, Allée Scheffer
L-2520 Luxembourg
Grand-Duché de Luxembourg

AGENT DOMICILIATAIRE, AGENT ADMINISTRATIF, AGENT PAYEUR ET AGENT DE COTATION :

CACEIS Bank, Luxembourg Branch
5, Allée Scheffer
L-2520 Luxembourg
Grand-Duché de Luxembourg

SIÈGE SOCIAL :

5, Allée Scheffer
L-2520 Luxembourg
Grand-Duché de Luxembourg

CONSEIL D'ADMINISTRATION DU FONDS

PRESIDENT DU CONSEIL D'ADMINISTRATION DU FONDS :

William de Prémorel-Higgon
Président, MARLET S.A.S.
55, Avenue Théophile Gautier
F-75016 Paris
France

CONSEIL D'ADMINISTRATION DU FONDS :

Marc Gouget
Directeur de l'Analyse Financière Actions, CM-CIC
6, Avenue de Provence
F-75441, Paris Cedex 9
France

Frédérique Bouchet-Lundgren
Administrateur indépendant
70, Rue du Centre
L-3960 Ehlange-sur-Mess
Grand-Duché du Luxembourg

INDEPENDANCE & EXPANSION SICAV

Informations générales

INDEPENDANCE ET EXPANSION SICAV (le « Fonds ») est inscrit au Registre du Commerce et des Sociétés de Luxembourg sous le numéro B34355. Le Fonds est une société anonyme de droit luxembourgeois et remplit les conditions pour être reconnu comme une société d'investissement à capital variable (« SICAV ») à compartiments multiples régie conformément aux dispositions de la partie I de la loi modifiée du 17 décembre 2010 relative aux Organismes de Placement Collectif en Valeurs Mobilières.

La forme juridique du Fonds est désormais une société anonyme de droit luxembourgeois.

Le capital du Fonds est à tout moment égal à l'actif net et est représenté par des actions émises sans désignation de valeur nominale et entièrement libérées.

A la date du 31 décembre 2022, le Fonds comprend deux compartiments :
INDEPENDANCE ET EXPANSION SICAV - FRANCE
INDEPENDANCE ET EXPANSION SICAV - EUROPE

• INDEPENDANCE ET EXPANSION SICAV - FRANCE

La politique d'investissement du Compartiment France consiste à acheter des actions de sociétés françaises cotées sur un Marché Réglementé conforme aux exigences de la Directive 2004/39/CE, dont la capitalisation boursière est inférieure ou égale à la plus haute capitalisation boursière de l'indice CAC Mid & Small NR et dont la valorisation est faible en dépit d'une rentabilité des fonds propres et/ou des capitaux investis supérieure à celle du marché, et à les vendre progressivement quand elles ne répondent plus à ces critères.

Le Compartiment France se doit d'être complètement investi sous réserve des contraintes de liquidité dues au statut de SICAV du Fonds. Les liquidités ne devraient pas représenter plus de 15% de l'actif net du Compartiment France, sauf circonstances exceptionnelles.

Le Fonds n'investira pas plus de 10% de l'actif net du Compartiment France en parts d'organismes de placement collectif en valeurs mobilières conformes aux exigences de la Directive.

Par ailleurs, le Compartiment France intègre à son processus de sélection les critères, environnementaux, sociaux et de gouvernance. Le compartiment France promeut, entre autres caractéristiques, des caractéristiques environnementales ou sociales, et se qualifie comme produit soumis à l'article 8 de SFDR.

• INDEPENDANCE ET EXPANSION SICAV - EUROPE

La politique d'investissement du Compartiment Europe consiste à acheter des actions de sociétés européennes cotées sur un Marché Réglementé conforme aux exigences de la Directive 2004/39/CE, de taille petite ou moyenne, dont la capitalisation boursière est strictement inférieure à 10 (dix) milliards d'euros et dont la valorisation est faible en dépit d'une rentabilité des fonds propres et/ou des capitaux investis supérieure à celle du marché, et à les vendre progressivement quand elles ne répondent plus à ces critères.

Le Compartiment Europe se doit d'être complètement investi sous réserve des contraintes de liquidité dues au statut de SICAV du Fonds. Les liquidités ne devraient pas représenter plus de 15% de l'actif net du Compartiment Europe, sauf circonstances exceptionnelles.

Le Fonds n'investira pas plus de 10% de l'actif net du Compartiment Europe en parts d'organismes de placement collectif en valeurs mobilières conformes aux exigences de la Directive.

Par ailleurs, le compartiment Europe intègre à son processus de sélection les critères, environnementaux, sociaux et de gouvernance.

Le compartiment EUROPE promeut, entre autres caractéristiques, des caractéristiques environnementales ou sociales, et se qualifie comme produit soumis à l'article 8 de SFDR.

Les classes d'actions actuellement en émission sont :

- La classe d'actions de capitalisation réservée exclusivement aux Investisseurs Institutionnels (la « Classe X(C) ») ;
- La classe d'actions de capitalisation destinée aux investisseurs autres que des Investisseurs Institutionnels (la « Classe A(C) »).
- Jusqu'au 19 avril 2021, la Classe d'actions de capitalisation destinée uniquement à des, ou par le biais de, gestionnaires, conseillers en investissement, distributeurs ou intermédiaires financiers (sélectionnés ou approuvés par la Société de Gestion) qui, selon des exigences légales et/ou réglementaires, n'ont pas le droit d'accepter ou de retenir des rétrocessions de la part de partie tierce ou qui, en vertu d'arrangements contractuels, n'ont pas le droit d'accepter ou de retenir des rétrocessions de partie tierce, et d'Investisseurs Institutionnels au sens de la Loi de 2010 autre que des intermédiaires financiers qui sont approuvés par le Fonds et/ou par la Société de Gestion et souscrivant en leur nom propre (la "Classe I (C)"); le montant minimum de souscription initial est de 500 000 euros. Pour la Classe I (C) du Compartiment France, le minimum de détention est de 500 000 euros, le Conseil d'Administration pourra décider à sa discrétion que tout rachat conduisant à un investissement résiduel inférieur à moins de 500 000 euros entraînera la conversion des actions de Classe I (C).

A compter du 20 avril 2021, la Classe d'actions de capitalisation sera destinée à tous types d'Investisseurs, et notamment à des, ou par le biais de, (i) gestionnaires, conseillers en investissement, distributeurs ou intermédiaires financiers (sélectionnés ou approuvés par la Société de Gestion) qui, selon des exigences légales et/ou réglementaires, n'ont pas le droit d'accepter ou de retenir des rétrocessions de la part de partie tierce ou qui, en vertu d'arrangements contractuels, n'ont pas le droit d'accepter ou de retenir des rétrocessions de partie tierce, et (ii) d'Investisseurs Institutionnels au sens de la Loi de 2010 autre que des intermédiaires financiers qui sont approuvés par le Fonds et/ou par la Société de Gestion et souscrivant en leur nom propre (la "Classe I (C)"). A compter du 20 avril 2021 le montant minimum de souscription initial sera d'une part.

INDEPENDANCE & EXPANSION SICAV

Rapport du Conseil d'Administration

A peine sortie de la crise du Covid-19, l'économie mondiale a dû faire face en 2022 à une forte inflation amplifiée par le retour de la guerre en Europe.

La montée rapide des taux a entraîné un repli général des multiples de valorisation et l'environnement économique fait peser la perspective d'une récession en 2023 aux Etats-Unis et en Europe.

Dans ce contexte, le CAC 40 NR a enregistré une baisse limitée de 7,4% et l'année 2022 en bénéficiant de la performance de Total Energie et des valeurs liées aux matières premières et à la défense. Cela a été beaucoup plus compliqué pour les marchés des petites et moyennes capitalisations avec -12% pour l'indice CAC M&S NR et -23% pour le STOXX Europe Small ex UK NR.

Ce sont par ailleurs les valeurs Tech avec des multiples de valorisation particulièrement élevés ou celles qui avaient profité de la crise sanitaire qui ont le plus souffert cette année.

Dans cet environnement et avec une stratégie d'investissement Quality Value les fonds d'Indépendance & Expansion ont surperformé leurs indices respectifs en 2022. Le compartiment France Small enregistre une baisse de 9,5% contre -12% pour le CAC M&S NR et le compartiment Europe Small -9,5% contre une baisse de 23% pour le l'indice Stoxx Europe small ex UK NR.

France :

Sur 2022, la classe X(C) perd 9,5% vs -12,0% pour le CAC Mid & Small NR, son indice de référence.

Il se classe 3e/75 dans sa catégorie (Quantalys, Actions France petites et moyennes capitalisations).

Le performance annualisée (nette de frais) est de :

+13,3% sur 29 ans

+16,5% sur 10 ans

Au cours des 29 dernières années, la performance annuelle a été positive 24 fois (83% des années).

Le portefeuille, investi à près de 100%, et a connu une rotation relativement faible pendant l'année. Sur les 50 valeurs qui le composent fin 2022, 39 étaient présentes au 1er janvier (72%).

Le portefeuille a été principalement investi en actions des secteurs Services aux entreprises (18%), Services IT/R&D ext. (12%), Biens d'équipement (12%) et Média (12%).

La capitalisation médiane est de 500M€ sur l'exercice et l'âge moyen du portefeuille est de 4,7 ans.

Parmi les principaux contributeurs positifs de la performance :

Poujoulat : Cotait 12,5€ au 31/12/2021 avec un PER 2021e de 6,7x. un niveau faible au vu de la qualité des fondamentaux de l'entreprise familiale positionnée dans les conduits de cheminée et cheminées industrielles et le bois énergie avec des positions de leader en France (n°2 sur le commerce de granulés de bois, et n°1 sur la production et vente de bois bûches et bûches densifiées). Le groupe a bénéficié tout au long de l'année de marchés porteurs et de l'inflation des prix du bois ce qui a contribué à la revalorisation du titre dont le cours a grimpé de 120%. Poujoulat fait toujours partie en fin d'année du top 10 du compartiment.

Rheinmetall : Rheinmetall groupe industriel Allemand spécialisé dans la fabrication d'équipement militaire et automobile est entrée dans le compartiment en février 2022 sur la base d'un cours de d'environ 106€ et d'une valorisation attractive à 6xP/CF 2022°. Le contexte géopolitique au cours de l'année et les perspectives de prises de commandes dans la défense ont contribué à la hausse du cours de l'action qui fini l'année à 186€ (+75%).

Ipsos : 3^{ème} groupe mondial des études de marchés. Le titre était la 9^{ème} ligne du fonds en début d'année. Le rebond de l'activité en 2022, le nouveau plan stratégique à horizon 2025 et le niveau de valorisation raisonnable (P/CF 2022° de 8x en début d'année) ont contribué à la bonne performance boursière (+42%). En décembre 2022, Ipsos est devenue la deuxième ligne du compartiment.

Technip Energie : Technip Energie est spécialisé dans les projets complexes onshore et offshore pour des infrastructures énergétiques (GNL, raffinerie, pétrochimie et décarbonisation). Le compartiment a renforcé sa position dans la société en première partie d'année, sur base d'une valorisation attractive (P/CF 22° de 5x), de bons fondamentaux et de perspectives de marchés porteuses (volonté de l'Europe de moins dépendre de l'énergie Russe et croissance des nouveaux marchés sur l'hydrogène, la décarbonisation et la chimie durable). Le cours s'est apprécié de 14% au cours de l'année et représente à fin décembre la quatrième valeur du compartiment.

Europe :

Le fonds baisse de 9,5% en 2022 contre -23% pour le STOXX Europe Small ex UK NR, son indice de référence lui permettant de se classer 4e/185 dans sa catégorie (Quantalys, Actions Europe petites et moyennes capitalisations).

Depuis fin 2018 (année de lancement) la performance annualisée a été de 15,5%.

La répartition géographique du fonds à fin décembre est la suivante : France 45% ; Pays nordiques 20%, Espagne 13%, Allemagne 5%, Italie 5%, Reste de l'Europe 11%.

Le compartiment compte 55 valeurs (51 en début d'année) et la capitalisation médiane est de 300M€.

Parmi les meilleures contributions à la performance nous citerons Poujoulat, Rheinmetall et Technip Energie (1^{ère}, 5^{ème} et 6^{ème} lignes du fonds à fin décembre) déjà évoquées plus haut ainsi que Kitron et Maire Tecnimont.

Kitron : Kitron détenu en portefeuille depuis 2018 est une entreprise basée en Norvège qui fournit des services de fabrication de produits électroniques intégrés (EMS). La société positionnée sur un secteur en croissance (CAGR 3 ans de 12%), disposant de fondamentaux solides (ROCE 15%, structure de bilan saine) et d'une valorisation moyenne au moment de son entrée dans le fonds (forward PER 10,1 et forward P/CF 9,3) a vu sa capitalisation être multipliée par 4 ces 4 dernières années. Le cours de l'action s'est apprécié de 13% en 2022.

Maire Tecnimont : Société Italienne spécialisée dans l'ingénierie des installations en aval du pétrole et du gaz avec en outre un positionnement dans les domaines de la Chimie verte et technologies de soutien à la transition énergétique. Maire Tecnimont était début janvier la 9^{ème} ligne du portefeuille et a été renforcée au cours de l'année pour devenir la 6^{ème} ligne à fin décembre. Le cours est resté stable sur 2022 (-3%) et la valorisation demeure très raisonnable (P/CF de 6,4 et PER de 9)

Rapport du réviseur d'entreprises agréé

Aux actionnaires de
Indépendance et Expansion SICAV
5, Allée Scheffer,
L-2520 Luxembourg

Opinion

Nous avons effectué l'audit des états financiers de Indépendance & Expansion SICAV (le « Fonds ») et de chacun de ses compartiments, comprenant l'état du patrimoine et le portefeuille-titres au 31 décembre 2022 ainsi que l'état des opérations et des variations des actifs nets pour l'exercice clos à cette date, et les notes aux états financiers, incluant un résumé des principales méthodes comptables.

A notre avis, les états financiers ci-joints donnent une image fidèle de la situation financière du Fonds et de chacun de ses compartiments au 31 décembre 2022, ainsi que du résultat de leurs opérations et des variations des actifs nets pour l'exercice clos à cette date, conformément aux obligations légales et réglementaires relatives à l'établissement et à la présentation des états financiers en vigueur au Luxembourg.

Fondement de l'opinion

Nous avons effectué notre audit en conformité avec la loi du 23 juillet 2016 relative à la profession de l'audit (la « loi du 23 juillet 2016 ») et les normes internationales d'audit (« ISAs ») telles qu'adoptées pour le Luxembourg par la Commission de Surveillance du Secteur Financier (« CSSF »). Les responsabilités qui nous incombent en vertu de la loi du 23 juillet 2016 et des normes ISAs ») telles qu'adoptées pour le Luxembourg par la CSSF sont plus amplement décrites dans la section « Responsabilités du réviseur d'entreprises agréé pour l'audit des états financiers » du présent rapport. Nous sommes également indépendants du Fonds conformément au code international de déontologie des professionnels comptables, y compris les normes internationales d'indépendance, publié par le Comité des normes internationales d'éthique pour les comptables (le « Code de l'IESBA ») tel qu'adopté pour le Luxembourg par la CSSF ainsi qu'aux règles de déontologie qui s'appliquent à l'audit des états financiers et nous nous sommes acquittés des autres responsabilités éthiques qui nous incombent selon ces règles. Nous estimons que les éléments probants que nous avons recueillis sont suffisants et appropriés pour fonder notre opinion d'audit.

Autres informations

La responsabilité des autres informations incombe au Conseil d'Administration du Fonds. Les autres informations se composent des informations contenues dans le rapport annuel mais ne comprennent pas les états financiers et notre rapport de réviseur d'entreprises agréé sur ces états financiers.

Notre opinion sur les états financiers ne s'étend pas aux autres informations et nous n'exprimons aucune forme d'assurance sur ces informations.

En ce qui concerne notre audit des états financiers, notre responsabilité consiste à lire les autres informations et, ce faisant, à apprécier s'il existe une incohérence significative entre celles-ci et les états financiers ou la connaissance que nous avons acquise au cours de l'audit, ou encore si les autres informations semblent autrement comporter une anomalie significative. Si, à la lumière des travaux que nous avons effectués, nous concluons à la présence d'une anomalie significative dans les autres informations, nous sommes tenus de signaler ce fait. Nous n'avons rien à signaler à cet égard.

Responsabilités du Conseil d'Administration du Fonds

Le Conseil d'Administration du Fonds est responsable de l'établissement et de la présentation fidèle des états financiers conformément aux obligations légales et réglementaires relatives à l'établissement et la présentation des états financiers en vigueur au Luxembourg, ainsi que du contrôle interne que le Conseil d'Administration du Fonds considère comme nécessaire pour permettre l'établissement d'états financiers ne comportant pas d'anomalies significatives, que celles-ci proviennent de fraudes ou résultent d'erreurs.

Lors de l'établissement des états financiers, c'est au Conseil d'Administration du Fonds qu'il incombe d'évaluer la capacité du Fonds et de chacun de ses compartiments à poursuivre son exploitation, de communiquer, le cas échéant, les questions relatives à la continuité d'exploitation et d'appliquer le principe comptable de continuité d'exploitation, sauf si le Conseil d'Administration du Fonds a l'intention de liquider le Fonds ou l'un de ses compartiments ou de cesser son activité ou si aucune autre solution réaliste ne s'offre à lui.

Responsabilités du réviseur d'entreprises agréé pour l'audit des états financiers

Nos objectifs sont d'obtenir l'assurance raisonnable que les états financiers pris dans leur ensemble ne comportent pas d'anomalies significatives, que celles-ci proviennent de fraudes ou résultent d'erreurs, et de délivrer un rapport du réviseur d'entreprises agréé contenant notre opinion. L'assurance raisonnable correspond à un niveau élevé d'assurance, qui ne garantit toutefois pas qu'un audit réalisé conformément à la loi du 23 juillet 2016 et aux ISA telles qu'adoptées pour le Luxembourg par la CSSF permettra toujours de détecter toute anomalie significative qui pourrait exister. Les anomalies peuvent provenir de fraudes ou résulter d'erreurs et elles sont considérées comme significatives lorsqu'il est raisonnable de s'attendre à ce que, individuellement ou collectivement, elles puissent influencer sur les décisions économiques que les utilisateurs des états financiers prennent en se fondant sur ceux-ci.

Dans le cadre d'un audit réalisé conformément à la loi du 23 juillet 2016 et aux ISA telles qu'adoptées pour le Luxembourg par la CSSF, nous exerçons notre jugement professionnel et faisons preuve d'esprit critique tout au long de cet audit. En outre :

- Nous identifions et évaluons les risques que les états financiers comportent des anomalies significatives, que celles-ci proviennent de fraudes ou résultent d'erreurs, concevons et mettons en œuvre des procédures d'audit en réponse à ces risques, et réunissons des éléments probants suffisants et appropriés pour fonder notre opinion. Le risque de non-détection d'une anomalie significative résultant d'une fraude est plus élevé que celui d'une anomalie significative résultant d'une erreur, car la fraude peut impliquer la collusion, la falsification, les omissions volontaires, les fausses déclarations ou le contournement du contrôle interne ;

- Nous acquérons une compréhension des éléments du contrôle interne pertinents pour l'audit afin de concevoir des procédures d'audit appropriées aux circonstances et non dans le but d'exprimer une opinion sur l'efficacité du contrôle interne du Fonds ;
- Nous apprécions le caractère approprié des méthodes comptables retenues et le caractère raisonnable des estimations comptables faites par le Conseil d'Administration du Fonds, de même que les informations y afférentes fournies par ce dernier ;
- Nous tirons une conclusion quant au caractère approprié de l'utilisation par le Conseil d'Administration du Fonds du principe comptable de continuité d'exploitation et, selon les éléments probants obtenus, quant à l'existence ou non d'une incertitude significative liée à des événements ou situations susceptibles de jeter un doute important sur la capacité du Fonds ou de l'un de ses compartiments à poursuivre son exploitation. Si nous concluons à l'existence d'une incertitude significative, nous sommes tenus d'attirer l'attention des lecteurs de notre rapport sur les informations fournies dans les états financiers au sujet de cette incertitude ou, si ces informations ne sont pas adéquates, d'exprimer une opinion modifiée. Nos conclusions s'appuient sur les éléments probants obtenus jusqu'à la date de notre rapport. Cependant, des événements ou situations futurs pourraient amener le Fonds ou l'un de ses compartiments à cesser son exploitation ;
- Nous évaluons la présentation d'ensemble, la forme et le contenu des états financiers, y compris les informations fournies dans les notes, et apprécions si les états financiers représentent les opérations et événements sous-jacents d'une manière propre à donner une image fidèle.

Nous communiquons aux responsables du gouvernement d'entreprise notamment l'étendue et le calendrier prévu des travaux d'audit et nos constatations importantes, y compris toute déficience importante du contrôle interne que nous aurions relevée au cours de notre audit.

Ernst & Young
Société anonyme
Cabinet de révision agréé



Nicolas Bannier

Luxembourg, le 28 avril 2023

INDEPENDANCE & EXPANSION SICAV
Etats financiers combinés

INDEPENDANCE & EXPANSION SICAV

Etat combiné des actifs nets au 31/12/22

	Note	Exprimé en EUR 31/12/2022	Exprimé en EUR 31/12/2021
Actifs		284.656.194,23	305.261.948,09
Portefeuille-titres à la valeur d'évaluation	1.2	281.200.251,95	282.634.382,66
<i>Prix de revient</i>		<i>228.750.842,80</i>	<i>198.140.421,13</i>
Avoirs en banque et liquidités		2.790.181,32	22.207.150,99
A recevoir sur investissements vendus		232.592,86	171.511,55
A recevoir sur souscriptions		433.168,10	248.902,89
Passifs		3.997.137,98	22.499.129,75
A payer sur investissements achetés		1.936.336,56	364.661,36
A payer sur rachats		110.207,86	18.469.886,23
Commissions de gestion, de conseil et de la Société de Gestion à payer	2	408.999,65	409.503,37
Commissions de performance à payer	3	1.480.236,65	3.190.390,44
Autres passifs		61.357,26	64.688,35
Valeur nette d'inventaire		280.659.056,25	282.762.818,34

INDEPENDANCE & EXPANSION SICAV

Etat combiné des opérations et des variations des actifs nets pour l'exercice clôturé au 31/12/22

	<i>Note</i>	<i>Exprimé en EUR</i>	<i>Exprimé en EUR</i>
		31/12/2022	31/12/2021
Revenus		7.716.175,22	6.636.921,98
Dividendes sur portefeuille-titres, nets		7.710.726,42	6.636.921,98
Intérêts bancaires		5.356,77	0,00
Autres revenus		92,03	0,00
Dépenses		7.136.097,40	8.360.432,87
Commissions de gestion	2	4.787.842,06	4.336.113,39
Commissions de performance	3	1.480.236,65	3.190.390,44
Commissions de dépositaire et de sous-dépositaire	4	92.683,40	79.550,54
Commissions d'administration		154.676,65	74.067,50
Frais de domiciliation		6.500,00	242,95
Frais d'audit		12.430,61	16.172,54
Frais légaux		40.346,58	34.292,45
Frais de transaction	1.7	334.600,04	390.166,19
Rémunération administrateurs		35.550,00	0,00
Taxe d'abonnement	5	80.907,24	67.719,80
Intérêts payés sur découvert bancaire		16.445,82	11.748,10
Frais bancaires		0,33	0,00
Autres dépenses	6	93.878,02	159.968,97
Revenus / (Pertes) net(te)s des investissements		580.077,82	-1.723.510,89
Bénéfices / (Pertes) net(te)s réalisé(e)s sur :			
- ventes d'investissements	1.2	3.319.535,86	25.595.232,18
- change	1.3	-16.930,42	4.890,40
Bénéfices / (Pertes) net(te)s réalisé(e)s		3.882.683,26	23.876.611,69
Variation de la plus-value / (moins-value) nette non réalisée sur :			
- ventes d'investissements	1.2	-32.044.552,38	43.470.306,99
Augmentation / (diminution) nette des actifs nets provenant des opérations		-28.161.869,12	67.346.918,68
Souscriptions d'actions de capitalisation		80.322.838,47	95.393.799,72
Rachats d'actions de capitalisation		-54.264.731,44	-66.818.745,95
Augmentation / (diminution) nette des actifs		-2.103.762,09	95.921.972,45
Actifs nets au début de l'exercice		282.762.818,34	186.840.845,89
Actifs nets à la fin de l'exercice		280.659.056,25	282.762.818,34

INDEPENDANCE & EXPANSION SICAV - FRANCE

INDEPENDANCE & EXPANSION SICAV - FRANCE

Etat des actifs nets au 31/12/22

	Note	Exprimé en EUR 31/12/2022	Exprimé en EUR 31/12/2021
Actifs		215.571.435,79	255.356.281,03
Portefeuille-titres à la valeur d'évaluation	1.2	214.099.168,70	233.879.721,08
<i>Prix de revient</i>		<i>167.804.010,48</i>	<i>160.564.073,82</i>
Avoirs en banque et liquidités		936.956,75	21.214.953,56
A recevoir sur investissements vendus		187.400,41	171.511,55
A recevoir sur souscriptions		347.909,93	90.094,84
Passifs		2.007.442,51	21.472.179,63
A payer sur investissements achetés		918.779,74	7.656,47
A payer sur rachats		86.797,56	18.469.886,23
Commissions de gestion, de conseil et de la Société de Gestion à payer	2	316.095,83	345.106,07
Commissions de performance à payer	3	641.655,33	2.595.193,10
Autres passifs		44.114,05	54.337,76
Valeur nette d'inventaire		213.563.993,28	233.884.101,40

INDEPENDANCE & EXPANSION SICAV - FRANCE

Etat des opérations et des variations des actifs nets du 01/01/22 au 31/12/22

	Note	Exprimé en EUR 31/12/2022	Exprimé en EUR 31/12/2021
Revenus		6.330.141,76	5.925.241,16
Dividendes sur portefeuille-titres, nets		6.328.129,74	5.925.241,16
Intérêts bancaires		1.940,98	0,00
Autres revenus		71,04	0,00
Dépenses		5.047.904,04	7.156.187,40
Commissions de gestion	2	3.813.764,22	3.866.887,08
Commissions de performance	3	641.655,33	2.595.193,10
Commissions de dépositaire et de sous-dépositaire	4	66.721,17	67.792,17
Commissions d'administration		98.037,06	58.427,22
Frais de domiciliation		5.064,57	0,00
Frais d'audit		5.361,49	14.510,79
Frais légaux		29.361,95	28.819,14
Frais de transaction	1.7	227.054,70	331.299,95
Rémunération administrateurs		28.116,81	0,00
Taxe d'abonnement	5	55.056,86	55.598,75
Intérêts payés sur découvert bancaire		7.720,13	8.718,46
Frais bancaires		0,33	0,00
Autres dépenses	6	69.989,42	128.940,74
Revenus / (Pertés) net(te)s des investissements		1.282.237,72	-1.230.946,24
Bénéfices / (Pertés) net(te)s réalisé(e)s sur :			
- ventes d'investissements	1.2	3.218.322,09	23.680.690,22
Bénéfices / (Pertés) net(te)s réalisé(e)s		4.500.559,81	22.449.743,98
Variation de la plus-value / (moins-value) nette non réalisée sur :			
- ventes d'investissements	1.2	-27.020.489,04	34.439.743,42
Augmentation / (diminution) nette des actifs nets provenant des opérations		-22.519.929,23	56.889.487,40
Souscriptions d'actions de capitalisation		43.184.427,28	66.762.342,32
Rachats d'actions de capitalisation		-40.984.606,17	61.893.840,85
Augmentation / (diminution) nette des actifs		-20.320.108,12	61.757.988,87
Actifs nets au début de l'exercice		233.884.101,40	172.126.112,53
Actifs nets à la fin de l'exercice		213.563.993,28	233.884.101,40

INDEPENDANCE & EXPANSION SICAV - FRANCE

Statistiques

		31/12/22	31/12/21	31/12/20
Total des actifs nets	EUR	213.563.993,28	233.884.101,40	172.126.112,53
X(C) - EUR - Capitalisation				
Nombre d'actions		170.263,943	177.861,000	182.018,000
Valeur nette d'inventaire par action	EUR	662,51	732,25	551,35
A(C) - EUR - Capitalisation				
Nombre d'actions		116.864,004	114.270,000	125.934,000
Valeur nette d'inventaire par action	EUR	657,71	727,19	547,73
I(C) - EUR - Capitalisation				
Nombre d'actions		32.555	25.438	4.611
Valeur nette d'inventaire par action	EUR	734,08	807,80	605,56

INDEPENDANCE & EXPANSION SICAV - FRANCE

Changement dans le nombre d'actions en circulation du 01/01/22 au 31/12/22

	Nombre d'actions au 01/01/22	Nombre d'actions émises	Nombre d'actions rachetées	Nombre d'actions au 31/12/22
X(C) - EUR - Capitalisation	177.861,000	28.108,735	35.705,792	170.263,943
A(C) - EUR - Capitalisation	114.270,000	23.134,050	20.540,046	116.864,004
I(C) - EUR - Capitalisation	25.438	12.800	5.683	32.555

INDEPENDANCE & EXPANSION SICAV - FRANCE

Portefeuille-titres au 31/12/22

Description	Devise	Quantité/ Nominal	Valeur d'évaluation (en EUR)	% actifs nets
Valeurs mobilières admises à la cote officielle d'une bourse de valeurs et/ou traitées sur un autre marché réglementé			205.053.898,70	96,02
Actions			205.053.898,70	96,02
Euro			205.053.898,70	96,02
AKWELSA	EUR	199.256	3.467.054,40	1,62
ALD SA	EUR	576.000	6.197.760,00	2,90
AUBAY	EUR	173.551	8.460.611,25	3,96
BASSAC SA	EUR	52.900	2.533.910,00	1,19
BASTIDE LE CONFORT MEDICAL	EUR	46.424	1.708.403,20	0,80
BILENDI SA	EUR	208.407	4.272.343,50	2,00
BOA CONCEPT SACA	EUR	22.000	704.000,00	0,33
CAFOM ACT.NOM	EUR	119.206	1.430.472,00	0,67
CATANA GROUP SA ACT	EUR	1.598.259	9.413.745,51	4,41
CLASQUIN GROUP SA	EUR	60.361	3.597.515,60	1,68
DEKUPLE	EUR	90.797	2.723.910,00	1,28
DELFINGEN	EUR	27.460	1.221.970,00	0,57
DELTA PLUS GROUP	EUR	89.009	6.426.449,80	3,01
DERICHEBOURG	EUR	659.270	3.639.170,40	1,70
FONTAINE PAJOT TRAWLER CATAMARAN	EUR	16.479	1.872.014,40	0,88
GEVELOT	EUR	711	131.535,00	0,06
GROUPE CRIT	EUR	25.042	1.527.562,00	0,72
GROUPE GUILLIN	EUR	379.860	8.261.955,00	3,87
GROUPE SFPI	EUR	795.003	1.764.906,66	0,83
GUILLEMOT	EUR	96.000	1.230.720,00	0,58
HERIGE	EUR	109.612	3.573.351,20	1,67
IPSOS SA	EUR	173.000	10.120.500,00	4,74
IT LINK	EUR	18.464	444.982,40	0,21
JACQUET METAL	EUR	413.000	6.905.360,00	3,23
KAUFMAN ET BROAD	EUR	71.000	1.948.950,00	0,91
LDC SA	EUR	6.000	645.000,00	0,30
MANITOU BF SA	EUR	205.610	5.099.128,00	2,39
MANUTAN INTERNATIONAL	EUR	20.000	2.060.000,00	0,96
MERSEN	EUR	193.000	7.285.750,00	3,41
METROPOLE TELEVISION SA	EUR	300.000	4.605.000,00	2,16
MOULINVEST	EUR	100.475	3.607.052,50	1,69
PISCINES DESJOYAUX SA	EUR	26.218	394.318,72	0,18
PLAST VAL DE LOIRE	EUR	173.588	576.312,16	0,27
POUJOLAT (EATABLISSEMENTS)	EUR	274.755	7.638.189,00	3,58
PUBLICIS GROUPE	EUR	145.000	8.615.900,00	4,03
REORLD MEDIA	EUR	490.390	2.849.165,90	1,33
RHEINMETALL AG	EUR	35.000	6.511.750,00	3,05
SAMSE	EUR	9.404	1.763.250,00	0,83
SECHE ENVIRONNEMENT SA	EUR	42.000	3.771.600,00	1,77
SII	EUR	330.436	14.985.272,60	7,02
SOPRA STERIA GROUP	EUR	19.000	2.682.800,00	1,26
STEF-TFE SA	EUR	79.379	7.191.737,40	3,37
SYNERGIE	EUR	127.930	3.837.900,00	1,80
T.F.1 SA	EUR	397.000	2.840.535,00	1,33
TECHNIP ENER --- BEARER AND REG SHS	EUR	591.000	8.669.970,00	4,06
THERMADOR	EUR	25.943	2.236.286,60	1,05
TRIGANO	EUR	35.481	4.527.375,60	2,12
VERALLIA SASU	EUR	81.000	2.566.080,00	1,20
VIEL ET CIE	EUR	1.104.131	6.514.372,90	3,05
Organismes de placement collectif			9.045.270,00	4,24
Actions/Parts de fonds d'investissements			9.045.270,00	4,24

INDEPENDANCE & EXPANSION SICAV - FRANCE

Portefeuille-titres au 31/12/22

Description	Devise	Quantité/ Nominal	Valeur d'évaluation (en EUR)	% actifs nets
Euro			9.045.270,00	4,24
INDEP ET EXPANSION EUROPE CLASSE X (C)	EUR	70.200	9.045.270,00	4,24
Total du portefeuille-titres			214.099.168,70	100,25

INDEPENDANCE & EXPANSION SICAV - EUROPE

INDEPENDANCE & EXPANSION SICAV - EUROPE

Etat des actifs nets au 31/12/22

	Note	Exprimé en EUR 31/12/2022	Exprimé en EUR 31/12/2021
Actifs		69.084.758,44	49.905.667,06
Portefeuille-titres à la valeur d'évaluation	1.2	67.101.083,25	48.754.661,58
<i>Prix de revient</i>		60.946.832,32	37.576.347,31
Avoirs en banque et liquidités		1.853.224,57	992.197,43
A recevoir sur investissements vendus		45.192,45	0,00
A recevoir sur souscriptions		85.258,17	158.808,05
Passifs		1.989.695,47	1.026.950,12
A payer sur investissements achetés		1.017.556,82	357.004,89
A payer sur rachats		23.410,30	0,00
Commissions de gestion, de conseil et de la Société de Gestion à payer	2	92.903,82	64.397,30
Commissions de performance à payer	3	838.581,32	595.197,34
Autres passifs		17.243,21	10.350,59
Valeur nette d'inventaire		67.095.062,97	48.878.716,94

INDEPENDANCE & EXPANSION SICAV - EUROPE

Etat des opérations et des variations des actifs nets du 01/01/22 au 31/12/22

	Note	Exprimé en EUR	Exprimé en EUR
		31/12/2022	31/12/2021
Revenus		1.386.033,46	711.680,82
Dividendes sur portefeuille-titres, nets		1.382.596,68	711.680,82
Intérêts bancaires		3.415,79	0,00
Autres revenus		20,99	0,00
Dépenses		2.088.193,36	1.204.245,47
Commissions de gestion	2	974.077,84	469.226,31
Commissions de performance	3	838.581,32	595.197,34
Commissions de dépositaire et de sous-dépositaire	4	25.962,23	11.758,37
Commissions d'administration		56.639,59	15.640,28
Frais de domiciliation		1.435,43	242,95
Frais d'audit		7.069,12	1.661,75
Frais légaux		10.984,63	5.473,31
Frais de transaction	1.7	107.545,34	58.866,24
Rémunération administrateurs		7.433,19	0,00
Taxe d'abonnement	5	25.850,38	12.121,05
Intérêts payés sur découvert bancaire		8.725,69	3.029,64
Autres dépenses	6	23.888,60	31.028,23
Revenus / (Pertés) net(te)s des investissements		-702.159,90	-492.564,65
Bénéfices / (Pertés) net(te)s réalisé(e)s sur :			
- ventes d'investissements	1.2	101.213,77	1.914.541,96
- change	1.3	-16.930,42	4.890,40
Bénéfices / (Pertés) net(te)s réalisé(e)s		-617.876,55	1.426.867,71
Variation de la plus-value / (moins-value) nette non réalisée sur :			
- ventes d'investissements	1.2	-5.024.063,34	9.030.563,57
Augmentation / (diminution) nette des actifs nets provenant des opérations		-5.641.939,89	10.457.431,28
Souscriptions d'actions de capitalisation		37.138.411,19	28.631.457,40
Rachats d'actions de capitalisation		-13.280.125,27	-4.924.905,10
Augmentation / (diminution) nette des actifs		18.216.346,03	34.163.983,58
Actifs nets au début de l'exercice		48.878.716,94	14.714.733,36
Actifs nets à la fin de l'exercice		67.095.062,97	48.878.716,94

INDEPENDANCE & EXPANSION SICAV - EUROPE

Statistiques

		31/12/22	31/12/21	31/12/20
Total des actifs nets	EUR	67.095.062,97	48.878.716,94	14.714.733,36
X(C) - EUR - Capitalisation				
Nombre d'actions		88.378,771	74.128,000	36.152,000
Valeur nette d'inventaire par action	EUR	128,85	142,31	96,48
A(C) - EUR - Capitalisation				
Nombre d'actions		141.908,335	109.961,000	53.084,000
Valeur nette d'inventaire par action	EUR	128,46	141,94	96,30
I(C) - EUR - Capitalisation				
Nombre d'actions		285.745,680	157.581,000	62.819,000
Valeur nette d'inventaire par action	EUR	131,15	144,19	97,34

INDEPENDANCE & EXPANSION SICAV - EUROPE

Changement dans le nombre d'actions en circulation du 01/01/22 au 31/12/22

	Nombre d'actions au 01/01/22	Nombre d'actions émises	Nombre d'actions rachetées	Nombre d'actions au 31/12/22
X(C) - EUR - Capitalisation	74.128,000	15.414,771	1.164,000	88.378,771
A(C) - EUR - Capitalisation	109.961,000	97.636,799	65.689,464	141.908,335
I(C) - EUR - Capitalisation	157.581,000	163.523,082	35.358,402	285.745,680

INDEPENDANCE & EXPANSION SICAV - EUROPE

Portefeuille-titres au 31/12/22

Description	Devise	Quantité/ Nominal	Valeur d'évaluation (en EUR)	% actifs nets
Valeurs mobilières admises à la cote officielle d'une bourse de valeurs et/ou traitées sur un autre marché réglementé			67.101.083,25	100,01
Actions			67.101.083,25	100,01
Couronne Danoise			590.048,30	0,88
H AND H INTERNATIONAL -B-	DKK	42.767	590.048,30	0,88
Couronne Norvégienne			3.306.320,40	4,93
GRIEG SEAFOOD ASA	NOK	109.432	818.101,47	1,22
KITRON ASA	NOK	932.643	2.488.218,93	3,71
Couronne Suédoise			2.735.816,15	4,08
DUNI AB	SEK	140.000	1.085.076,16	1,62
INWIDO	SEK	66.800	664.888,78	0,99
KNOW IT	SEK	53.800	985.851,21	1,47
Euro			60.468.898,40	90,12
ALTRI SGPS SA	EUR	330.682	1.655.063,41	2,47
AUBAY	EUR	40.060	1.952.925,00	2,91
BASSAC SA	EUR	9.086	435.219,40	0,65
BASTIDE LE CONFORT MEDICAL	EUR	36.924	1.358.803,20	2,03
BIFIRE SPA	EUR	170.000	430.100,00	0,64
BILENDI SA	EUR	48.437	992.958,50	1,48
BOA CONCEPT SACA	EUR	10.000	320.000,00	0,48
CAFOM ACT.NOM	EUR	33.158	397.896,00	0,59
CATANA GROUP SA ACT	EUR	430.845	2.537.677,05	3,78
CLASQUIN GROUP SA	EUR	8.908	530.916,80	0,79
COFLE - BEARER AND REG SHS	EUR	54.640	721.248,00	1,07
DELFINGEN	EUR	19.366	861.787,00	1,28
ELECNOR	EUR	127.000	1.346.200,00	2,01
EPSILON NET SA	EUR	135.000	869.400,00	1,30
ETTEPLAN	EUR	6.088	88.884,80	0,13
FONTAINE PAJOT TRAWLER CATAMARAN	EUR	15.030	1.707.408,00	2,54
GPI SPA	EUR	51.000	737.460,00	1,10
GROUPE GUILLIN	EUR	63.793	1.387.497,75	2,07
GROUPE SFPI	EUR	513.000	1.138.860,00	1,70
HERIGE	EUR	30.287	987.356,20	1,47
INDEL B REGISTERED	EUR	51.755	1.299.050,50	1,94
INDRA SISTEMAS SA	EUR	133.700	1.423.905,00	2,12
INFOTEL	EUR	29.670	1.637.784,00	2,44
IT LINK	EUR	15.946	384.298,60	0,57
JACQUET METAL	EUR	71.540	1.196.148,80	1,78
KAUFMAN ET BROAD	EUR	25.000	686.250,00	1,02
MAIRE TECNIMONT	EUR	640.000	1.985.280,00	2,96
METSA BOARD CORPORATION -B-	EUR	118.500	1.038.652,50	1,55
MG INTERNATIONAL	EUR	72.668	526.116,32	0,78
MOULINVEST	EUR	49.983	1.794.389,70	2,67
MOURY CONSTRUCT SA	EUR	6.140	1.952.520,00	2,91
OPENJOBMETIS AZ	EUR	134.164	1.112.219,56	1,66
ORDINA	EUR	257.800	998.975,00	1,49
ORIGIN ENTERPRISES PLC	EUR	331.200	1.427.472,00	2,13
ORSERO NM AZ. NOMINATIVA	EUR	77.000	1.025.640,00	1,53
POUJOLAT (EETABLISSEMENTS)	EUR	134.585	3.741.463,00	5,58
PRIM SA	EUR	108.146	1.167.976,80	1,74
REORLD MEDIA	EUR	82.416	478.836,96	0,71
RHEINMETALL AG	EUR	10.894	2.026.828,70	3,02
RINGMETALL AG	EUR	195.000	809.250,00	1,21
SCANFIL PLC	EUR	279.120	1.836.609,60	2,74
SCIUKER FRAMES SPA	EUR	150.000	1.057.500,00	1,58

INDEPENDANCE & EXPANSION SICAV - EUROPE

Portefeuille-titres au 31/12/22

Description	Devise	Quantité/ Nominal	Valeur d'évaluation (en EUR)	% actifs nets
SII	EUR	60.865	2.760.227,75	4,11
SIILI SOLUTIONS OYJ	EUR	117.692	1.894.841,20	2,82
STEF-TFE SA	EUR	18.690	1.693.314,00	2,52
TECHNIP ENER --- BEARER AND REG SHS	EUR	134.300	1.970.181,00	2,94
TOKMANNI GROUP CORP	EUR	50.000	564.500,00	0,84
TRIGANO	EUR	7.400	944.240,00	1,41
VIEL ET CIE	EUR	97.757	576.766,30	0,86
Total du portefeuille-titres			67.101.083,25	100,01

INDEPENDANCE & EXPANSION SICAV
Notes aux états financiers

INDEPENDANCE & EXPANSION SICAV

Notes aux états financiers

1 - Principales méthodes comptables

1.1 - Présentation des états financiers

La valeur de l'actif net par action est calculée chaque Jour ouvrable pour le compartiment France et Europe à partir du 19 mars 2021.

Les états financiers du Fonds sont préparés conformément à la réglementation et les principes comptables généralement admis en vigueur au Luxembourg concernant les Organismes de Placement Collectif en Valeurs Mobilières et en accord avec les prescriptions légales et réglementaires relatives à l'établissement et à la présentation des états financiers.

1.2 - Evaluation du portefeuille-titres

La valeur de toute valeur mobilière et/ou instrument du marché monétaire qui est coté(e) à une bourse officielle ou négocié(e) sur un autre marché réglementé est déterminée suivant son dernier cours disponible à moins que ce cours ne soit pas représentatif.

Dans la mesure où des valeurs mobilières détenues en portefeuille au Jour d'Evaluation ne sont pas cotées ou négociées sur une bourse de valeurs ou sur un marché réglementé ou, si pour des valeurs cotées ou négociées sur une bourse ou un autre marché réglementé, la valeur de tous les avoirs dont le prix déterminé conformément au paragraphe précédent n'est pas représentatif de la valeur réelle déterminée sur la base de la valeur probable de réalisation, laquelle doit être déterminée avec prudence et bonne foi par le Conseil d'Administration du Fonds.

Les bénéfices et pertes net(te)s réalisé(e)s sur la vente de titres sont déterminés sur la base du coût moyen.

Les détails concernant les mouvements de titres en portefeuille-titres au cours de la période se terminant le 31 Décembre 2022 peuvent être obtenus, sans frais, auprès du siège social du Fonds.

1.3 - Conversion des devises étrangères

La devise de référence des états combinés du Fonds est l'Euro.

La valeur d'évaluation des titres en portefeuille-titres ainsi que les autres actifs et passifs exprimés dans d'autres devises que la devise de base du compartiment, sont convertis aux cours de change en vigueur en date du 31 décembre 2022. Le coût d'acquisition des titres en portefeuille et les transactions, exprimés en d'autres devises que la devise de base de chaque compartiment, sont convertis aux cours de change en vigueur à la date d'acquisition ou de transaction.

Les taux de change appliqués au 31 décembre 2022 sont les suivants :

1 EUR = 7,4365 DKK 1 EUR = 10,5138 NOK 1 EUR = 11,1218 SEK

1.4 - Etats financiers combinés

Les états combinés sont la somme des états de chaque compartiment.

Au 31 décembre 2022, le compartiment INDEPENDANCE ET EXPANSION SICAV - FRANCE investit dans la classe d'actions X(C) du compartiment INDEPENDANCE ET EXPANSION SICAV - EUROPE pour un montant total de EUR 9.045.270,00 soit 4,24% de la NAV du compartiment investisseur.

Les actifs nets combinés du Fonds en fin d'exercice s'élèveraient à EUR 271.613.786,00 sans cet investissement.

La valeur de ces investissements croisés est exclue de la base moyenne des actifs nets utilisée pour le calcul des commissions de gestion.

Compartiments	Investissements croisés	Montant (en EUR)
INDEPENDANCE & EXPANSION SICAV - FRANCE	Indep Et Expansion Europe Classe X (c)	9.045.270,00
		9.045.270,00

1.5 - Revenus de dividendes et d'intérêts

Les dividendes sont enregistrés nets comme revenus à la date de détachement de coupon (ex-date).

1.6 - Intérêts payés

Les intérêts débiteurs sont dus sur les découverts et dépôts.

INDEPENDANCE & EXPANSION SICAV

Notes aux états financiers

1 - Principales méthodes comptables

1.7 - Frais de transaction

Les frais de transactions comprennent tous les frais liés aux transactions sur portefeuille-titres, c'est-à-dire les frais de courtage, les frais de change à terme, les frais de bourses, les frais de traitement, les frais de règlement et les frais commerciaux liés aux transactions sur portefeuille-titres. Ces frais sont comptabilisés sous « Frais de transactions » dans l'Etat des opérations et des variations des actifs nets.

2 - Commission de gestion

En rémunération de sa gestion, la Société de Gestion perçoit une commission de gestion, prévue dans les statuts, prélevée sur les avoirs nets de chaque compartiment du Fonds, perçue par douzième, mensuellement, sur la base de la moyenne des actifs nets de chaque compartiment calculés et publiés dans le mois.

Le montant de la commission annuelle de gestion maximum est la suivante :

	INDEPENDANCE ET EXPANSION SICAV - FRANCE	INDEPENDANCE ET EXPANSION SICAV - EUROPE
Classe X(C)	1,95%	1,95%
Classe A(C)	1,95%	1,95%
Classe I(C)	1,40%	1,40%

3 - Commission de performance

Outre la commission de gestion qu'elle perçoit, la Société de Gestion a également droit à un intéressement aux performances de sa gestion chaque fois que la différence algébrique entre la variation de la valeur nette d'inventaire par action de chaque compartiment au cours de l'exercice et la variation d'un indice boursier (Indice CAC Mid & Small NR pour le compartiment INDEPENDANCE ET EXPANSION SICAV - FRANCE et Stoxx® Europe Ex UK Small NR pour le compartiment INDEPENDANCE ET EXPANSION SICAV - EUROPE) pendant le même exercice est positive.

L'intéressement de l'exercice est constitué par la somme algébrique de l'intéressement calculé chaque Jour d'Evaluation au cours de cet exercice.

Les caractéristiques de la commission de performance sont détaillées dans le prospectus complet du Fonds de Janvier 2022.

Sub-Funds	Share Class	ISIN Code	Sub-Fund currency	Amount of performance fees as at 31/12/22 (in Sub-Fund currency)	Average NAV of the Share Class (in Sub-Fund currency)	% in the Share Class average NAV
INDEPENDANCE ET EXPANSION SICAV - France	Classe X (C)	LU0104337620	EUR	339.278,47	114.784.014,70	0,30
	Classe A (C)	LU0131510165		222.918,84	75.984.345,59	0,29
	Classe I (C)	LU1964632324		79.458,02	19.196.477,06	0,41
INDEPENDANCE ET EXPANSION SICAV - EUROPE	Classe X (C)	LU1832174889	EUR	161.239,41	10.862.436,05	1,48
	Classe A (C)	LU1832174962		257.304,75	16.602.410,43	1,55
	Classe I (C)	LU1832175001		420.037,16	31.307.963,00	1,34

Au 31 décembre 2022, la commission de performance du compartiment FRANCE s'élève à EUR 641.655,33 et EUR 838.581,32 pour le compartiment EUROPE.

4 - Commission de banque dépositaire

CACEIS Bank, Luxembourg Branch perçoit, en tant que Banque Dépositaire et Agent Administratif, agissant également en qualité d'agent domiciliataire, d'agent payeur, d'agent de cotation, d'agent de transfert et teneur de registre, une commission de 0,15% p.a. maximum sur la valeur nette d'inventaire du compartiment. Elle est payable mensuellement.

INDEPENDANCE & EXPANSION SICAV

Notes aux états financiers

5 - Taxe d'abonnement

Le Fonds est soumis à un impôt luxembourgeois, la taxe d'abonnement, au taux de 0,01% p.a. sur les actifs nets, en ce qui concerne les Classes d'actions réservées aux Investisseurs Institutionnels et de 0,05% p.a. sur les actifs nets en ce qui concerne les Classes d'actions destinées aux actionnaires autres que des Investisseurs Institutionnels, payable à la fin de chaque trimestre et calculé sur le montant des actifs nets des compartiments à la fin de chaque trimestre.

Sont exonérés de la taxe d'abonnement les investissements dans des OPC luxembourgeois ou leurs compartiments déjà soumis à la taxe d'abonnement.

6 - Autres passifs

	31/12/2022	31/12/2021
INDEPENDANCE ET EXPANSION SICAV - FRANCE SMALL	EUR	EUR
Taxe d'abonnement	14 762.33	15 517.30
Commission de banque dépositaire	5 551.04	6 005.40
Commission d'agent administratif	5 332.22	5 742.25
Frais professionnels	18 468.46	27 072.81
TOTAL	44 114.05	54 337.76
INDEPENDANCE ET EXPANSION SICAV - EUROPE SMALL	EUR	EUR
Taxe d'abonnement	7 248.37	5 056.19
Commission de banque dépositaire	1 780.93	1 194.93
Commission d'agent administratif	2 818.80	2 110.34
Frais professionnels	5 395.11	1 989.13
TOTAL	17 243.21	10 350.59

7 - Événements significatifs au cours de l'exercice

Ukraine :

La guerre en Ukraine participe à l'environnement de forte incertitude et de volatilité sur les marchés financiers. D'un point de vue économique, les entreprises des portefeuilles d'Indépendance et Expansion SICAV n'ont pas ou peu d'exposition directe à ce pays.

8 - Evénements post-clôture

Fusion absorption de la société :

La société de gestion est entrée dans un processus de fusion transfrontalière avec une entité située en France . la fusion devrait être effective au court du premier semestre 2023.

INDEPENDANCE & EXPANSION SICAV
**Informations supplémentaires non
auditées**

INDEPENDANCE & EXPANSION SICAV

Informations supplémentaires non auditées

Politique de rémunération

La Société de gestion a élaboré une politique de rémunération conformément à la loi. Un rapport d'information fournissant des informations pertinentes sur l'application de la politique de rémunération est disponible sur demande et gratuitement au siège social de la Société de gestion.

Pour la période du 1 janvier 2022 au 31 décembre 2022, les tableaux ci-dessous indiquent:

- la part de la rémunération totale versée ou à payer³⁾ aux salariés de la Société de gestion, répartis en rémunération fixe et en rémunération variable.^{2) 3)}
- la part de la rémunération totale payée ou à payer³⁾ au personnel identifié¹⁾ qui sont pertinentes pour la Société sur la base d'une répartition proportionnelle de la rémunération totale versée aux employés de la Société de Gestion / rémunération versée au personnel identifié par rapport à la VNI moyenne de la Société par rapport aux actifs nets moyens de tous les FIA et OPCVM gérés par la Société de gestion.

Rémunérations versées par la Société de Gestion sur l'exercice 2022

Personnel	Nombre de personnes	Rémunérations Fixes Brutes ²⁾	Rémunérations Variables Brutes ³⁾	Tantièmes Bruts
Senior management	4	552 000.00	0	350 000.00
Internal control functions	1	67 000.00	0	0
Others	3	269 000.00	135 000.00	0
Total	8	888 000.00	135 000.00	350 000.00

Rémunérations versées par la Sicav sur l'exercice 2022

Personnel	Nombre de personnes ¹⁾	Rémunérations Fixes Brutes ²⁾	Rémunérations Variables Brutes ³⁾	Tantièmes Bruts
Senior management	2	0	0	33 000.00

¹⁾ Le personnel identifié désigne la direction générale et les membres du personnel de la Société de gestion dont les actions ont un impact significatif sur le profil de risque de la société

²⁾ Rémunération fixe désigne le total des salaires fixes et autres avantages fixes y compris charges patronales tels que les chèques-restaurant et les cotisations de retraite ou Plan Epargne Entreprise .

³⁾ Rémunération variable signifie des primes liées à la performance (comptabilisées dans les comptes annuels de la Société de gestion au 31 décembre 2022 et versées aux salariés).

À la suite de la révision de la politique de rémunération entreprise en 2022 et de sa mise en œuvre, aucune irrégularité n'a été identifiée et aucune modification importante n'a été apportée à la politique de rémunération à part l'introduction d'un plan d'épargne d'entreprise applicable aux salariés de la succursale.

Méthode de détermination du risque global

Les compartiments utilisent l'approche par les engagements afin de contrôler et mesurer le risque global.

Informations relatives à SFTR (*Securities Financing Transactions Regulation*)

Le Fonds n'utilise aucun instrument financier faisant partie du périmètre d'application du règlement SFTR.

ANNEXE IV

Modèle d'informations périodiques pour les produits financiers visés à l'article 8, paragraphes 1, 2 et 2 bis, du règlement (UE) 2019/2088 et à l'article 6, premier alinéa, du règlement (UE) 2020/852

Pour la période du 1^{er} janvier 2022 au 31 décembre 2022

Dénomination du produit : **Compartiment France** ("le Compartiment")

Identifiant d'entité juridique : 222100FDYXYX0VQHI23

Caractéristiques environnementales et/ou sociales

Ce produit financier avait-il un objectif d'investissement durable ? [cocher et compléter comme il convient; le pourcentage représente l'engagement minimal en faveur d'investissements durables]

Oui

Il a réalisé des **investissements durables ayant un objectif environnemental** : ___%

dans des activités économiques qui sont considérées comme durables sur le plan environnemental au titre de la taxinomie de l'UE

dans des activités économiques qui ne sont pas considérées comme durables sur le plan environnemental au titre de la taxinomie de l'UE

Il a réalisé des **investissements durables ayant un objectif social** : ___%

Non

Il promouvait des **caractéristiques environnementales et/ou sociales (E/S)** et bien qu'il n'ait pas eu d'objectif d'investissement durable, il présentait une proportion de 25% d'investissements durables

ayant un objectif environnemental dans des activités économiques qui sont considérées comme durables sur le plan environnemental au titre de la taxinomie de l'UE

ayant un objectif environnemental dans des activités économiques qui ne sont pas considérées comme durables sur le plan environnemental au titre de la taxinomie de l'UE

ayant un objectif social

Il promouvait des caractéristiques E/S, mais **n'a pas réalisé d'investissements durables**

Dans quelle mesure les caractéristiques environnementales et/ou sociales promues par ce produit financier ont-elles été atteintes ?



Les caractéristiques promues par le Compartiment ont été respectées de la manière décrite ci-dessous sous « Quelle a été la performance des indicateurs de durabilité ». En réalisant des investissements pour le Compartiment, Indépendance et Expansion

AM S.A. (le Gestionnaire) a tenu compte de l'impact des critères sociaux et environnementaux promus

● **Quelle a été la performance des indicateurs de durabilité ?**

Au cours de la période couverte par le rapport, le Compartiment a évalué les sociétés dans lesquelles des investissements ont été réalisés en utilisant notre approche de filtres d'analyse.

Ce référentiel note l'impact des entreprises sur 13 critères répartis en 30 indicateurs qualitatifs et quantitatifs. Les scores sont établis sur une échelle allant de 1 à 100.

Le score moyen d'un investissement réalisé par le Fonds ne doit pas être inférieur à 50 %. Dans l'évaluation sociale, les critères suivants sont mesurés :

- Les conditions de travail
- Développement de compétences
- Diversité de l'effectif
- Création d'emplois
- Démarche de progrès

Au niveau environnemental, les critères suivants sont mesurés :

- Empreinte et intensité carbone
- Consommation d'énergie
- Gestion de l'eau et des déchets
- Démarche de progrès

Le Compartiment veille à ce qu'au moins 90% des sociétés en portefeuille fassent l'objet d'une analyse et d'une notation extra-financière.

Pour plus de détails sur les indicateurs utilisés dans notre cadre, nous nous référons à la Politique d'Investissement Responsable du Compartiment (telle que régulièrement mise à jour), qui est publiée sur le site Web du Compartiment iam15-po-isr-07-a.pdf (independance-am.com)

L'Impact des principales sociétés du portefeuille détenues par le Fonds est le suivant :

Impact social :

INDEPENDANCE & EXPANSION SICAV

		* 347 entreprises cotées françaises notées par Ethifinance	Moyenne échantillon*	Année N	Année N-1	Année N-2	Evolution 3 ans
Diversité de l'effectif	Représentation des femmes au sein de l'effectif cadre : ▪ Part des femmes dans l'effectif cadre / part des femmes dans l'effectif	0,60	0,89	0,87	0,84	↑	
	Capacité de l'entreprise à promouvoir la diversité et l'inclusion au sein de l'entreprise : ▪ Part des salariés en situation de handicap	n.a.	2,8%	3,0%	2,9%	=	
Conditions de travail et développement des compétences	Capacité de l'entreprise à développer les compétences de ses salariés : ▪ Nombre moyen d'heures de formation par salarié	11	13	11	14	=	
	Capacité de l'entreprise à développer des conditions de travail satisfaisantes : ▪ Taux d'absentéisme	4,0%	4,4%	4,7%	4,6%	=	
	Capacité de l'entreprise à développer des conditions de travail satisfaisantes/préserver l'emploi : ▪ Taux de rotation de l'emploi	15,7%	19,1%	19,0%	20,9%	↑	
Créations d'emplois	Capacité de l'entreprise à générer des emplois sur les 3 dernières années : ▪ Croissance moyenne nette des effectifs sur 3 ans	n.a.	12,2%			↑	

Impact environnemental :

		* 347 entreprises cotées françaises notées par Ethifinance	Moyenne échantillon*	Année N	Année N-1	Année N-2	Evolution 3 ans
Émissions de gaz à effets de serre	Emissions de gaz à effet de serre (GES) directs (périmètre 1) et indirectes (périmètre 2) : ▪ Emissions de GES (tonnes CO2 éq.) moyen par M€ de C.A.	256	52	56	64	↑	
Consommations d'énergie	Consommation d'énergie générée par l'activité de l'entreprise : ▪ Consommation d'énergie en MWh par M€ de C.A.	298	249	287	225	=	
Démarche de progrès	Démarches de progrès et initiatives en faveur de l'environnement : ▪ Plan d'actions en faveur des économies d'énergie et de réduction des émissions de gaz à effet de serre	93%	90%	82%	55%	↑	
	Démarches de progrès et initiatives en faveur de l'environnement : ▪ Initiatives/actions pour diminuer la quantité d'intrants/consommables et de déchets	70%	58%	73%	57%	↑	

... Et par rapport aux périodes précédentes ?

Au cours de la période précédente (exercice 2021), le Fonds n'était pas encore soumis à une obligation de publication périodique du SFDR.

Néanmoins, et pour démontrer son engagement, le Gestionnaire du Fonds a publié son Rapport Impact 2021, qui est partagé avec les investisseurs sur le site Internet du Compartiment.

- **Quels étaient les objectifs des investissements durables que le produit financier entendait partiellement réaliser et comment l'investissement durable a-t-il contribué à ces objectifs ?**

Les investissements du compartiment sont classés d'une part en fonction des activités éligibles à la taxonomie et d'autre part en fonction des activités identifiées comme engagées dans la transition énergétique. Certains émetteurs ne rendant pas compte de la proportion de leurs activités « vertes », ne sont pas nécessairement « non durables ». C'est pourquoi, nous ajoutons la part « autre durabilité ». Nous caractérisons un investissement durable dès lors que l'activité contribue à un objectif environnemental et/ou social, mesuré par des indicateurs de ressources, de déchets, de biodiversité et des indicateurs sociaux.

France Small déteint donc pour 14% de chiffre d'affaires éligible à la taxonomie verte et 11% autre durabilité. Ce qui représente une part de 25% en investissement durable

- **Dans quelle mesure les investissements durables que le produit financier a partiellement réalisés n'ont-ils pas causé de préjudice important à un objectif d'investissement durable sur le plan environnemental ou social ?**

L'équipe Investissement d'Indépendance AM applique plusieurs filtre extra-financiers.

Le premier correspond à notre **politique d'exclusion**. Indépendance AM s'assure qu'aucun investissement n'est réalisé dans des activités ayant un impact négatif avéré sur les individus, les sociétés et l'environnement (armements controversés, charbon, jeux de hasard, pacte des Nations Unies, tabac).

Le second filtre correspond à **l'intégration des risques de transition**. Nous ajoutons ce diagnostic à l'analyse stratégique de l'entreprise afin d'éviter une baisse de la valeur des actifs et/ou de saisir des opportunités économiques sur le long-terme. L'équipe Investissement intègre les risques de transition à son processus de prise de décision en matière d'investissement au cas par cas, à travers la réglementation, les marchés, la technologie et la réputation.

Le troisième filtre, c'est la **sélection d'entreprises à la note ESG supérieure à 50/100** avec la mise à jour du tableau des **principales incidences négatives** (SFDR Annexe 1) de chaque émetteur en portefeuille afin de rendre une transparence sur l'intégration des risques en matière de durabilité dans les décisions d'investissements et des principales incidences négatives au niveau des entités.

Enfin, et au-delà de ces trois filtres, Indépendance AM assure un dernier filtre, celui de la **veille des controverses** afin d'identifier des risques extra-financiers additionnels des entreprises qui ne seraient pas reflétés dans l'analyse ESG.

- — — *Comment les indicateurs concernant les incidences négatives ont-ils été pris en considération ?*

La taxinomie de l'UE établit un principe consistant à « ne pas causer de préjudice important » en vertu duquel les investissements alignés sur la taxinomie ne devraient pas causer de préjudice important aux objectifs de la taxinomie de l'UE et qui s'accompagne de critères spécifiques de l'UE.

Le principe consistant à « ne pas causer de préjudice important » s'applique uniquement aux investissements sous-jacents au produit financier qui prennent en compte les critères de l'Union européenne en matière d'activités économiques durables sur le plan environnemental.

Les investissements sous-jacents à la portion restante de ce produit financier ne prennent pas en compte les critères de l'Union européenne en matière d'activités économiques durables sur le plan environnemental.

Lors du troisième filtre extra-financier, l'équipe Investissement d'Indépendance AM met à jour le tableau des principales incidences négatives de chaque émetteur en portefeuille. Lors de la sélection d'entreprises aux notes supérieures 50/100, l'analyse/gérant relève toutes les informations extra-financières de l'entité afin d'avoir une vision risques auxquels les entreprises font face. En parallèle, l'équipe Investissement a retenu plus de 30 critères ESG, qualitatifs et quantitatifs, issus d'analyses internes et de données externes. Ces données sont enrichies et complétées par les rencontres régulières de l'équipe avec les dirigeants des entreprises qu'ils suivent. La moyenne pondérée des 30 critères, répartis en 13 catégories, permet de définir une notation. Cette note ESG présentée lors des Comités d'Investissement doit être supérieure ou égale au seuil minimum de 50/100.

- — — *Les investissements durables étaient-ils conformes aux principes directeurs de l'OCDE à l'intention des entreprises multinationales et aux principes directeurs des Nations unies relatifs aux entreprises et aux droits de l'Homme ? Description détaillée :*

Les investissements durables sont conformes aux principes directeurs de l'OCDE à l'intention des entreprises multinationales et aux principes directeurs des Nations unies relatifs aux entreprises et aux droits de l'homme.



Comment ce produit financier a-t-il pris en considération les principales incidences négatives sur les facteurs de durabilité ?

Le département des risques et de la conformité a suivi les controverses affectant les entreprises à partir de diverses sources de données externes. Ces informations ont été complétées par le suivi permanent par l'équipe d'investissement de la presse quotidienne et sectorielle de l'ensemble des sociétés en portefeuille. Au cours de la période d'analyse, aucune controverse n'a été identifiée pour les sociétés du portefeuille.



Quels sont les principaux investissements de ce produit financier ?

Investissements les plus importants	Secteur	% actifs	Pays
SII	J - INFORMATION ET COMMUNICATION	7,02	France
IPSOS	M - ACTIVITÉS SPÉCIALISÉES	4,74	France
CATANA GROUP	C - INDUSTRIE MANUFACTURIÈRE	4,41	France
TECHNIP ENERGIES	B - INDUSTRIES EXTRACTIVES	4,06	Pays-Bas
PUBLICIS GROUPE	M - ACTIVITÉS SPÉCIALISÉES	4,03	France
AUBAY	J - INFORMATION ET COMMUNICATION	3,96	France
GROUPE GUILLIN	C - INDUSTRIE MANUFACTURIÈRE	3,87	France
POUJOLAT	C - INDUSTRIE MANUFACTURIÈRE	3,58	France
MERSEN	C - INDUSTRIE MANUFACTURIÈRE	3,41	France
STEF	H - TRANSPORTS ET ENTREPOSAGE	3,37	France
JACQUET METAL	G - COMMERCE; RÉPARATION D'AUTOMOBILES ET DE MOTOCYCLES	3,23	France
RHEINMETALL AG	C - INDUSTRIE MANUFACTURIÈRE	3,05	Allemagne
VIEL ET CIE	K - ACTIVITÉS FINANCIÈRES ET D'ASSURANCE	3,05	France
DELTA PLUS GROUP	C - INDUSTRIE MANUFACTURIÈRE	3,01	France
ALD	N - ACTIVITÉS DE SERVICES ADMINISTRATIFS ET DE SOUTIEN	2,90	France

Quelle était la proportion d'investissements liés à la durabilité ?

La part des investissements liés au développement durable est de 99% au 31/12/2022

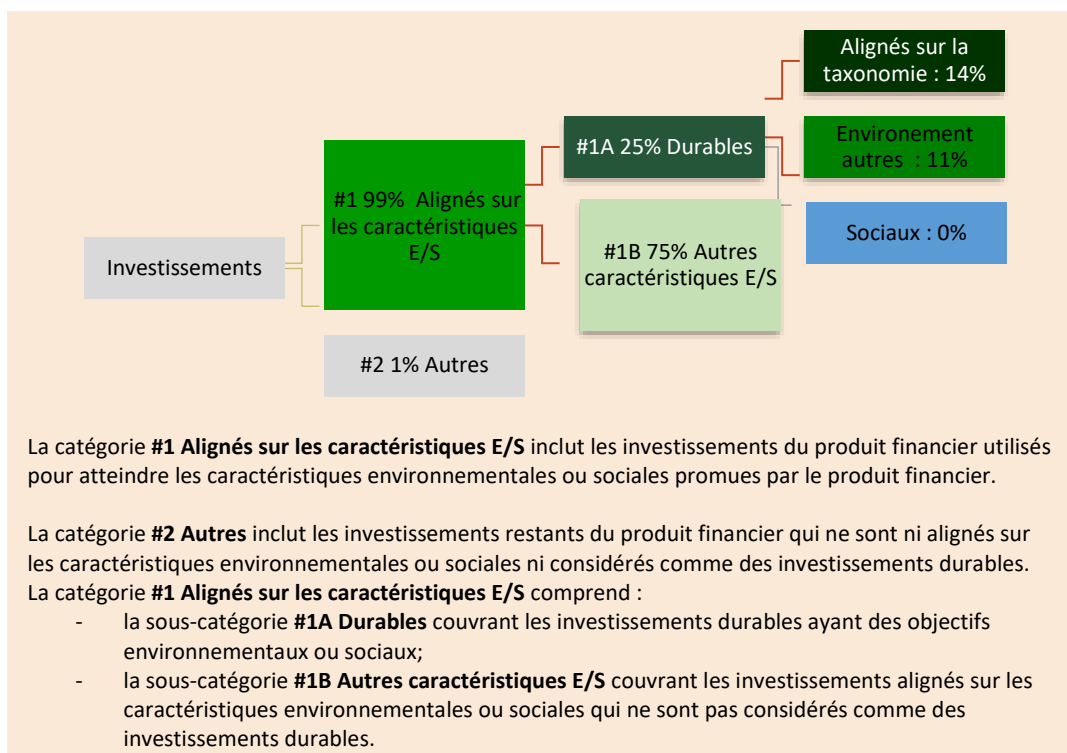
● Quelle était l'allocation des actifs ?



L'analyse a été réalisée sur 99% des titres du portefeuille composé à principalement de petites et moyennes capitalisations françaises.

INDEPENDANCE & EXPANSION SICAV

● Dans quels secteurs économiques les investissements ont-ils été réalisés ?



NACE 1	NACE 2	Poids
B - INDUSTRIES EXTRACTIVES	B09 - Services de soutien aux industries extractives	4.24%
C - INDUSTRIE MANUFACTURIÈRE	C10 - Industries alimentaires	0.31%
C - INDUSTRIE MANUFACTURIÈRE	C14 - Industrie de l'habillement	3.14%
C - INDUSTRIE MANUFACTURIÈRE	C20 - Industrie chimique	3.84%
C - INDUSTRIE MANUFACTURIÈRE	C22 - Fabrication de produits en caoutchouc et en plastique	4.04%
C - INDUSTRIE MANUFACTURIÈRE	C23 - Fabrication d'autres produits minéraux non métalliques	1.25%
C - INDUSTRIE MANUFACTURIÈRE	C25 - Fabrication de produits métalliques	5.50%
C - INDUSTRIE MANUFACTURIÈRE	C26 - Fabrication de produits informatiques	0.61%
C - INDUSTRIE MANUFACTURIÈRE	C28 - Fabrication de machines et équipements n.c.a.	3.77%
C - INDUSTRIE MANUFACTURIÈRE	C29 - Industrie automobile	4.5%
C - INDUSTRIE MANUFACTURIÈRE	C30 - Fabrication d'autres matériels de transport	8.71%
E - PRODUCTION ET DISTRIBUTION D'EAU; ASSAINISSEMENT	E38 - Collecte	1.85%
F - CONSTRUCTION	F41 - Construction de bâtiments	2.88%
G - COMMERCE; RÉPARATION D'AUTOMOBILES ET DE MOTOCYCLES	G46 - Commerce de gros	4.47%
G - COMMERCE; RÉPARATION D'AUTOMOBILES ET DE MOTOCYCLES	G47 - Commerce de détail	3.91%

INDEPENDANCE & EXPANSION SICAV

H - TRANSPORTS ET ENTREPOSAGE	H49 - Transports terrestres et transport par conduites	5.29%
H - TRANSPORTS ET ENTREPOSAGE	H51 - Transports aériens	1.75%
J - INFORMATION ET COMMUNICATION	J58 - Édition	4.14%
J - INFORMATION ET COMMUNICATION	J60 - Programmation et diffusion	3.57%
J - INFORMATION ET COMMUNICATION	J62 - Programmation	8.87%
K - ACTIVITÉS FINANCIÈRES ET D'ASSURANCE	K66 - Activités auxiliaires de services financiers et d'assurance	3.19%
L - ACTIVITÉS IMMOBILIÈRES	L68 - Activités immobilières	1.24%
M - ACTIVITÉS SPÉCIALISÉES	M73 - Publicité et études de marché	12.43%
N - ACTIVITÉS DE SERVICES ADMINISTRATIFS ET DE SOUTIEN	N77 - Activités de location et location-bail	3.03%
N - ACTIVITÉS DE SERVICES ADMINISTRATIFS ET DE SOUTIEN	N78 - Activités liées à l'emploi	2.63%
Q - SANTÉ HUMAINE ET ACTION SOCIALE	Q86 - Activités pour la santé humaine	0.84%

- **Le produit financier investit-il dans des activités liées au gaz fossile et/ou à l'énergie nucléaire conformes à la taxonomie de l'UE¹ ?**

Oui:

Gaz fossile

Energie nucléaire

Non



Dans quelle mesure minimale les investissements durables ayant un objectif environnemental sont-ils alignés sur la taxinomie de l'UE

CA (%)	CAPEX (%)	OPEX (%)
0,29	0,58	0

- **Quelle était la part des investissements réalisés dans des activités transitoires et habilitantes ?**

Les parts des activités permettant directement à d'autres activités de contribuer de manière substantielle à la réalisation d'un objectif environnemental et des activités pour lesquelles il n'existe pas encore de solutions de remplacement sobres en carbone et, entre autres, dont les niveaux d'émission de gaz à effet de serre correspondent aux meilleures performances réalisables n'ont pas pu être précisément identifiées. Ce travail de ventilation n'a pas été effectué à ce jour.

¹ Les activités liées au gaz fossile et/ou au nucléaire ne seront conformes à la taxinomie de l'UE que si elles contribuent à limiter le changement climatique (« atténuation du changement climatique ») et ne causent de préjudice important à aucun objectif de la taxinomie de l'UE. L'ensemble des critères applicables aux activités économiques dans les secteurs du gaz fossile et de l'énergie nucléaire qui sont conformes à la taxinomie de l'UE sont définis dans le règlement délégué (UE)2022/1214 de la Commission.



Quelle était la part d'investissements durables ayant un objectif environnemental non alignés sur la taxinomie de l'UE ?

La part des investissements durables dont l'objectif n'est pas conforme à la taxonomie de l'UE représente 11% du compartiment France Small. Certains émetteurs ne rendant pas compte de la proportion de leurs activités « vertes », ne sont pas nécessairement « non durables ».



Quels étaient les investissements inclus dans la catégorie « autres », quelle était leur finalité et existait-il des garanties environnementales ou sociales minimales ?

Un seul investissement n'a pu être évalué :

IT Link (FR0000072597), représentant 1% du portefeuille.



Quelles mesures ont été prises pour respecter les caractéristiques environnementales et/ou sociales au cours de la période de référence ?

- Dans le cadre du processus de gestion des investissements, le gestionnaire a attribué à chaque société émettrice un score ESG basé sur le cadre ESG défini ;
- Dans le cadre de la gestion de portefeuille, le gestionnaire a rencontré plus de 500 sociétés potentielles dans lesquelles investir. Ces réunions sont l'occasion pour l'équipe d'investissement d'inciter les entreprises à prendre en compte les enjeux de gouvernance, sociaux et environnementaux, à adopter de meilleures pratiques et à offrir plus de transparence ;
- Dans le cadre de la gestion ESG interne, de nouveaux outils ont été évalués et des discussions sont en cours avec le fournisseur actuel de données ESG pour en améliorer la qualité ;
- Publication de l'exposition des compartiments aux Objectifs de développement durable de l'ONU
- Formalisation et publication de nos Principales incidences négatives (PAI) via le reporting European ESG Template (EET).

INDEPENDANCE & EXPANSION SICAV

ANNEXE IV

Modèle d'informations périodiques pour les produits financiers visés à l'article 8, paragraphes 1, 2 et 2 bis, du règlement (UE) 2019/2088 et à l'article 6, premier alinéa, du règlement (UE) 2020/852

Pour la période du 1^{er} janvier 2022 au 31 décembre 2022

Dénomination du produit : **Compartiment Europe** ("le Compartiment")

Identifiant d'entité juridique : 222100B13I8GXUT8FV32

Caractéristiques environnementales et/ou sociales

Ce produit financier avait-il un objectif d'investissement durable ? *[cocher et compléter comme il convient; le pourcentage représente l'engagement minimal en faveur d'investissements durables]*



Oui



Il a réalisé des **investissements durables ayant un objectif environnemental** : ___%



dans des activités économiques qui sont considérées comme durables sur le plan environnemental au titre de la taxinomie de l'UE



dans des activités économiques qui ne sont pas considérées comme durables sur le plan environnemental au titre de la taxinomie de l'UE



Il a réalisé des **investissements durables ayant un objectif social** : ___%



Non



Il promouvait des **caractéristiques environnementales et/ou sociales (E/S)** et bien qu'il n'ait pas eu d'objectif d'investissement durable, il présentait une proportion de 20% d'investissements durables



ayant un objectif environnemental dans des activités économiques qui sont considérées comme durables sur le plan environnemental au titre de la taxinomie de l'UE



ayant un objectif environnemental dans des activités économiques qui ne sont pas considérées comme durables sur le plan environnemental au titre de la taxinomie de l'UE



ayant un objectif social



Il promouvait des caractéristiques E/S, mais **n'a pas réalisé d'investissements durables**

Dans quelle mesure les caractéristiques environnementales et/ou sociales promues par ce produit financier ont-elles été atteintes

Les caractéristiques promues par le Compartiment ont été respectées de la manière décrite ci-dessous sous « Quelle a été la performance des indicateurs de durabilité ». En réalisant des investissements pour le Compartiment, Indépendance et Expansion AM S.A. (le Gestionnaire) a tenu compte de l'impact des critères sociaux et environnementaux promus.

● **Quelle a été la performance des indicateurs de durabilité ?**

Au cours de la période couverte par le rapport, le Compartiment a évalué les sociétés dans lesquelles des investissements ont été réalisés en utilisant notre approche de filtres d'analyse.

Ce référentiel note l'impact des entreprises sur 13 critères répartis en 30 indicateurs qualitatifs et quantitatifs. Les scores sont établis sur une échelle allant de 1 à 100.

Le score moyen d'un investissement réalisé par le Fonds ne doit pas être inférieur à 50 %. Dans l'évaluation sociale, les critères suivants sont mesurés :

- Les conditions de travail
- Développement de compétences
- Diversité de l'effectif
- Création d'emplois
- Démarche de progrès

Au niveau environnemental, les critères suivants sont mesurés :

- Empreinte et intensité carbone
- Consommation d'énergie
- Gestion de l'eau et des déchets
- Démarche de progrès

Le Compartiment veille à ce qu'au moins 90% des sociétés en portefeuille fassent l'objet d'une analyse et d'une notation extra-financière.

Pour plus de détails sur les indicateurs utilisés dans notre cadre, nous nous référons à la Politique d'Investissement Responsable du Compartiment (telle que régulièrement mise à jour), qui est publiée sur le site Web du Compartiment iam15-po-isr-07-a.pdf (independance-am.com)

L'Impact des principales sociétés du portefeuille détenues par le Fonds est le suivant :

Impact social :

INDEPENDANCE & EXPANSION SICAV

		* 750 entreprises cotées européennes notées par Ethifinance	Moyenne échantillon*	Année N	Année N-1	Année N-2	Evolution 3 ans
Diversité de l'effectif	Représentation des femmes au sein de l'effectif cadre : * Part des femmes dans l'effectif cadre / part des femmes dans l'effectif	0,82	0,84	0,82	0,77		
	Capacité de l'entreprise à promouvoir la diversité et l'inclusion au sein de l'entreprise : * Part des salariés en situation de handicap	n.a.	2,1%	2,0%	1,9%		
Conditions de travail et développement des compétences	Capacité de l'entreprise à développer les compétences de ses salariés : * Nombre moyen d'heures de formation par salarié	15	13	15	15		
	Capacité de l'entreprise à développer des conditions de travail satisfaisantes : * Taux d'absentéisme	4,2%	4,3%	4,0%	4,0%		
	Capacité de l'entreprise à développer des conditions de travail satisfaisantes/préserver l'emploi : * Taux de rotation de l'emploi	14,5%	16,1%	16,8%	16,7%		
Créations d'emplois	Capacité de l'entreprise à générer des emplois sur les 3 dernières années : * Croissance moyenne nette des effectifs sur 3 ans	n.a.	+16%				

Impact environnemental :

		* 750 entreprises cotées européennes notées par Ethifinance	Moyenne échantillon*	Année N	Année N-1	Année N-2	Evolution 3 ans
Émissions de gaz à effets de serre	Émissions de gaz à effet de serre (GES) directes (périmètre 1) et indirectes (périmètre 2) : * Emissions de GES (tonnes CO2 eq.) moyen par M€ de C.A.	193	64,6	68,6	74,5		
Consommations d'énergie	Consommation d'énergie générée par l'activité de l'entreprise : * Consommation d'énergie en MWh par M€ de C.A.	650	451	466	474		
Démarche de progrès	Démarches de progrès et initiatives en faveur de l'environnement : * Plan d'actions en faveur des économies d'énergie et de réduction des émissions de gaz à effet de serre	82%	84%	79%	72%		
	Démarches de progrès et initiatives en faveur de l'environnement : * Initiatives/actions pour diminuer la quantité d'intrants/consumables et de déchets	70%	80%	72%	68%		

● ... Et par rapport aux périodes précédentes ?

Au cours de la période précédente (exercice 2021), le Fonds n'était pas encore soumis à une obligation de publication périodique du SFDR.

Néanmoins, et pour démontrer son engagement, le Gestionnaire du Fonds a publié son Rapport Impact 2021, qui est partagé avec les investisseurs sur le site Internet du Compartiment.

● *Quels étaient les objectifs des investissements durables que le produit financier entendait partiellement réaliser et comment l'investissement durable a-t-il contribué à ces objectifs ?*

Les investissements du compartiment sont classés d'une part en fonction des activités éligibles à la taxonomie et d'autre part en fonction des activités identifiées comme engagées dans la transition énergétique. Certains émetteurs ne rendant pas compte de la proportion de leurs activités « vertes », ne sont pas nécessairement « non durables ». C'est pourquoi, nous ajoutons la part « autre durabilité ». Nous caractérisons un investissement durable dès lors que l'activité contribue à un objectif environnemental et/ou social, mesuré par des indicateurs de ressources, de déchets, de biodiversité et des indicateurs sociaux.

Europe Small déteint donc pour 9% de chiffre d'affaires éligible à la taxonomie verte et 11% autre durabilité. Ce qui représente une part de 20% en investissement durable.

● *Dans quelle mesure les investissements durables que le produit financier a partiellement réalisés n'ont-ils pas causé de préjudice important à un objectif d'investissement durable sur le plan environnemental ou social ?*

L'équipe Investissement d'Indépendance AM applique plusieurs filtre extra-financiers.

Le premier correspond à notre **politique d'exclusion**. Indépendance AM s'assure qu'aucun investissement n'est réalisé dans des activités ayant un impact négatif avéré sur les individus, les sociétés et l'environnement (armements controversés, charbon, jeux de hasard, pacte des Nations Unies, tabac).

Le second filtre correspond à l'**intégration des risques de transition**. Nous ajoutons ce diagnostic à l'analyse stratégique de l'entreprise afin d'éviter une baisse de la valeur des actifs et/ou de saisir des opportunités économiques sur le long-terme. L'équipe Investissement intègre les risques de transition à son processus de prise de décision en matière d'investissement au cas par cas, à travers la réglementation, les marchés, la technologie et la réputation.

Le troisième filtre, c'est la **sélection d'entreprises à la note ESG supérieure à 50/100** avec la mise à jour du tableau des **principales incidences négatives** (SFDR Annexe 1) de chaque émetteur en portefeuille afin de rendre une transparence sur l'intégration des risques en matière de durabilité dans les décisions d'investissements et des principales incidences négatives au niveau des entités.

Enfin, et au-delà de ces trois filtres, Indépendance AM assure un dernier filtre, celui de la **veille des controverses** afin d'identifier des risques extra-financiers additionnels des entreprises qui ne seraient pas reflétés dans l'analyse ESG.

- — — *Comment les indicateurs concernant les incidences négatives ont-ils été pris en considération ?*

La taxinomie de l'UE établit un principe consistant à « ne pas causer de préjudice important » en vertu duquel les investissements alignés sur la taxinomie ne devraient pas causer de préjudice important aux objectifs de la taxinomie de l'UE et qui s'accompagne de critères spécifiques de l'UE.

Le principe consistant à « ne pas causer de préjudice important » s'applique uniquement aux investissements sous-jacents au produit financier qui prennent en compte les critères de l'Union européenne en matière d'activités économiques durables sur le plan environnemental.

Les investissements sous-jacents à la portion restante de ce produit financier ne prennent pas en compte les critères de l'Union européenne en matière d'activités économiques durables sur le plan environnemental.

Lors du troisième filtre extra-financier, l'équipe Investissement d'Indépendance AM met à jour le tableau des principales incidences négatives de chaque émetteur en portefeuille. Lors de la sélection d'entreprises aux notes supérieures 50/100, l'analyse/gérant relève toutes les informations extra-financières de l'entité afin d'avoir une vision risques auxquels les entreprises font face. En parallèle, l'équipe Investissement a retenu plus de 30 critères ESG, qualitatifs et quantitatifs, issus d'analyses internes et de données externes. Ces données sont enrichies et complétées par les rencontres régulières de l'équipe avec les dirigeants des entreprises qu'ils suivent. La moyenne pondérée des 30 critères, répartis en 13 catégories, permet de définir une notation. Cette note ESG présentée lors des Comités d'Investissement doit être supérieure ou égale au seuil minimum de 50/100.

- — — *Les investissements durables étaient-ils conformes aux principes directeurs de l'OCDE à l'intention des entreprises multinationales et aux principes directeurs des Nations unies relatifs aux entreprises et aux droits de l'Homme ?*

Les investissements durables sont conformes aux principes directeurs de l'OCDE à l'intention des entreprises multinationales et aux principes directeurs des Nations unies relatifs aux entreprises et aux droits de l'homme.



Comment ce produit financier a-t-il pris en considération les principales incidences négatives sur les facteurs de durabilité ?

Le département des risques et de la conformité a suivi les controverses affectant les entreprises à partir de diverses sources de données externes. Ces informations ont été complétées par le suivi permanent par l'équipe d'investissement de la presse quotidienne et sectorielle de l'ensemble des sociétés en portefeuille.

Au cours de la période d'analyse, aucune controverse n'a été identifiée pour les sociétés du portefeuille.



Quels sont les principaux investissements de ce produit financier ?

Investissements les plus importants	Secteur	% actifs	Pays
POUJOLAT	C - INDUSTRIE MANUFACTURIÈRE	5,58	France
SII	J - INFORMATION ET COMMUNICATION	4,11	France
CATANA GROUP	C - INDUSTRIE MANUFACTURIÈRE	3,78	France
KITRON	C - INDUSTRIE MANUFACTURIÈRE	3,71	Norvège
RHEINMETALL AG	C - INDUSTRIE MANUFACTURIÈRE	3,02	Allemagne
MAIRE TECNIMONT	F - CONSTRUCTION	2,96	Italie
TECHNIP ENERGIES	B - INDUSTRIES EXTRACTIVES	2,94	Pays-Bas
MOURY CONSTRUCT	L - ACTIVITÉS IMMOBILIÈRES	2,91	Belgique
AUBAY	J - INFORMATION ET COMMUNICATION	2,91	France
SIILI SOLUTIONS OYJ	J - INFORMATION ET COMMUNICATION	2,82	Finlande
SCANFIL	C - INDUSTRIE MANUFACTURIÈRE	2,74	Finlande
MOULINVEST	C - INDUSTRIE MANUFACTURIÈRE	2,67	France
FONTAINE PAJOT	C - INDUSTRIE MANUFACTURIÈRE	2,54	France
STEF	H - TRANSPORTS ET ENTREPOSAGE	2,52	France
ALTRI	C - INDUSTRIE MANUFACTURIÈRE	2,47	Portugal

INDEPENDANCE & EXPANSION SICAV



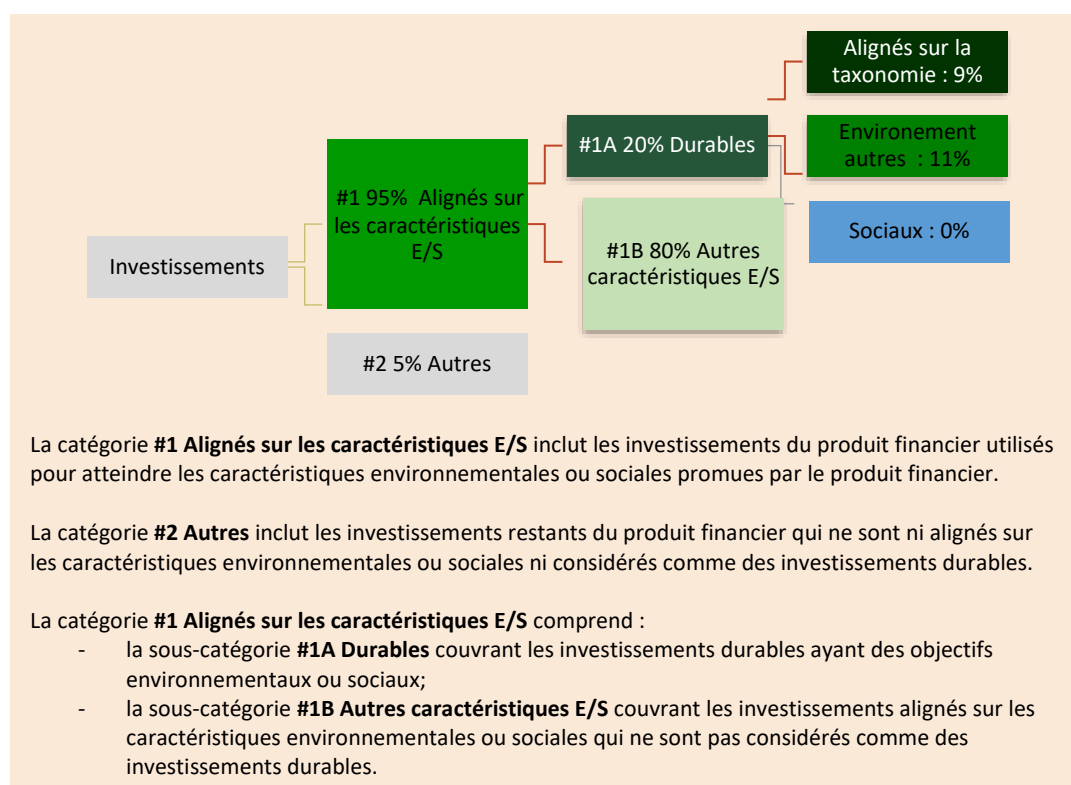
Quelle était la proportion d'investissements liés à la durabilité ?

La part des investissements liés à la durabilité représente 95% au 31/12/2022

● Quelle était l'allocation des actifs ?

L'analyse a été réalisée sur 95% des titres du portefeuille composé exclusivement de petites et moyennes capitalisations européennes.

● Dans quels secteurs économiques les investissements ont-ils été réalisés ?



NACE 1	NACE 2	
A - AGRICULTURE	A03 - Pêche et aquaculture	1,22%
B - INDUSTRIES EXTRACTIVES	B09 - Services de soutien aux industries extractives	2,94%
C - INDUSTRIE MANUFACTURIÈRE	C10 - Industries alimentaires	2,13%
C - INDUSTRIE MANUFACTURIÈRE	C16 - Travail du bois et fabrication d'articles en bois et en liège	3,66%
C - INDUSTRIE MANUFACTURIÈRE	C17 - Industrie du papier et du carton	4,02%
C - INDUSTRIE MANUFACTURIÈRE	C22 - Fabrication de produits en caoutchouc et en plastique	3,13%
C - INDUSTRIE MANUFACTURIÈRE	C23 - Fabrication d'autres produits minéraux non métalliques	0,88%

INDEPENDANCE & EXPANSION SICAV

C - INDUSTRIE MANUFACTURIÈRE	C25 - Fabrication de produits métalliques	6,79%
C - INDUSTRIE MANUFACTURIÈRE	C27 - Fabrication d'équipements électriques	6,45%
C - INDUSTRIE MANUFACTURIÈRE	C28 - Fabrication de machines et équipements n.c.a.	2,18%
C - INDUSTRIE MANUFACTURIÈRE	C29 - Industrie automobile	2,69%
C - INDUSTRIE MANUFACTURIÈRE	C30 - Fabrication d'autres matériels de transport	9,34%
C - INDUSTRIE MANUFACTURIÈRE	C32 - Autres industries manufacturières	3,36%
F - CONSTRUCTION	F41 - Construction de bâtiments	6,04%
F - CONSTRUCTION	F42 - Génie civil	4,97%
F - CONSTRUCTION	F43 - Travaux de construction spécialisés	1,58%
G - COMMERCE; RÉPARATION D'AUTOMOBILES ET DE MOTOCYCLES	G46 - Commerce de gros	3,31%
G - COMMERCE; RÉPARATION D'AUTOMOBILES ET DE MOTOCYCLES	G47 - Commerce de détail	1,43%
H - TRANSPORTS ET ENTREPOSAGE	H49 - Transports terrestres et transport par conduites	4,46%
H - TRANSPORTS ET ENTREPOSAGE	H51 - Transports aériens	0,79%
J - INFORMATION ET COMMUNICATION	J58 - Édition	5,35%
J - INFORMATION ET COMMUNICATION	J62 - Programmation	13,88%
J - INFORMATION ET COMMUNICATION	J63 - Services d'information	1,66%
K - ACTIVITÉS FINANCIÈRES ET D'ASSURANCE	K66 - Activités auxiliaires de services financiers et d'assurance	0,86%
L - ACTIVITÉS IMMOBILIÈRES	L68 - Activités immobilières	0,65%
M - ACTIVITÉS SPÉCIALISÉES	M71 - Activités d'architecture et d'ingénierie; activités de contrôle et analyses techniques	0,13%
M - ACTIVITÉS SPÉCIALISÉES	M73 - Publicité et études de marché	2,19%
M - ACTIVITÉS SPÉCIALISÉES	M74 - Autres activités spécialisées	0,78%
Q - SANTÉ HUMAINE ET ACTION SOCIALE	Q86 - Activités pour la santé humaine	3,13%

● **Le produit financier investit-il dans des activités liées au gaz fossile et/ou à l'énergie nucléaire conformes à la taxonomie de l'UE¹ ?**

- Oui:

 Gaz fossile Energie nucléaire

 Non

¹ Les activités liées au gaz fossile et/ou au nucléaire ne seront conformes à la taxonomie de l'UE que si elles contribuent à limiter le changement climatique (« atténuation du changement climatique ») et ne causent de préjudice important à aucun objectif de la taxonomie de l'UE. L'ensemble des critères applicables aux activités économiques dans les secteurs du gaz fossile et de l'énergie nucléaire qui sont conformes à la taxonomie de l'UE sont définis dans le règlement délégué (UE)2022/1214 de la Commission.



Dans quelle mesure minimale les investissements durables ayant un objectif environnemental sont-ils alignés sur la taxinomie de l'UE

CA (%)	CAPEX (%)	OPEX (%)
1,40	0,89	0,51

● **Quelle était la part des investissements réalisés dans des activités transitoires et habilitantes ?**

Les parts des activités permettant directement à d'autres activités de contribuer de manière substantielle à la réalisation d'un objectif environnemental et des activités pour lesquelles il n'existe pas encore de solutions de remplacement sobres en carbone et, entre autres, dont les niveaux d'émission de gaz à effet de serre correspondent aux meilleures performances réalisables n'ont pas pu être précisément identifiées. Ce travail de ventilation n'a pas été effectué à ce jour.



Quelle était la part d'investissements durables ayant un objectif environnemental non alignés sur la taxinomie de l'UE ?

La part des investissements durables dont l'objectif n'est pas conforme à la taxinomie de l'UE représente 11% du compartiment Europe Small. Certains émetteurs ne rendant pas compte de la proportion de leurs activités « vertes », ne sont pas nécessairement « non durables ».



Quels étaient les investissements inclus dans la catégorie « autres », quelle était leur finalité et existait-il des garanties environnementales ou sociales minimales ?

PRIM SA (ES0170884417)

EPSILON NET (GRS498003003)

TOKMANNI GROUP (FI4000197934)

BIFIRE SPA (IT0005495335)

IT Link (FR0000072597)

ETTEPLAN (FI0009008650)

Les sociétés citées ci-dessus n'ont pas été notées ou ont eu un score ESG inférieur à 50/100 selon la méthodologie utilisée, celles-ci représentent maximum 10% du compartiment.

A fin décembre 2022, nous avons 5% des investissements dans la catégorie « autres ».



Quelles mesures ont été prises pour respecter les caractéristiques environnementales et/ou sociales au cours de la période de référence ?

- Dans le cadre du processus de gestion des investissements, le gestionnaire a attribué à chaque société émettrice un score ESG basé sur le cadre ESG défini ;
- Dans le cadre de la gestion de portefeuille, le gestionnaire a rencontré plus de 500 sociétés potentielles dans lesquelles investir. Ces réunions sont l'occasion pour l'équipe d'investissement d'inciter les entreprises à prendre en compte les enjeux de gouvernance, sociaux et environnementaux, à adopter de meilleures pratiques et à offrir plus de transparence ;
- Dans le cadre de la gestion ESG interne, de nouveaux outils ont été évalués et des discussions sont en cours avec le fournisseur actuel de données ESG pour en améliorer la qualité ;
- Publication de l'exposition des compartiments aux Objectifs de développement durable de l'ONU
- Formalisation et publication de nos Principales incidences négatives (PAI) via le reporting European ESG Template (EET).